

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

Communauté de communes P**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****DELIBERATION
CC_2023_068**

L'an deux mille vingt trois, le vingt sept mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à Pont-à-Marcq sous la présidence de Monsieur Prénom NOM, Titre pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 20 mars 2023, conformément à la loi.

OBJET :

**COMMISSION 4 -
FINANCES - RESSOURCES
HUMAINES -
MUTUALISATION - VOIRIE
- BATIMENTS -
ECLAIRAGE PUBLIC**

FINANCES

***Vote de l'affectation
des résultats
d'exploitation
consolidée 2022 du
Budget Principal***

**Présents au vote de la
délibération :**

Titulaires et suppléants
présents : 33
Procurations : 13

Nombre de votants : 46**Présents :**

Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Benjamin DUMORTIER, Sylvain CLEMENT, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, José ROUCOU, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Olivier VERCRUYSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Anne WAUQUIER, Régis BUE, Isabelle LEMOINE, Marcel PROCUREUR, Gérard ODOU, Paul DHALLEWYN, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Michel PIQUET, Valérie NEIRYNCK, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

Bernard CHOCRAUX, procuration à Michel DUPONT
Nadège BOURGHELLE-KOS, procuration à Sylvain CLEMENT
Guy SCHRYVE, procuration à Frédéric PRADALIER
Thierry BRIDAULT, procuration à Ludovic ROHART
Murielle RAMBURE, procuration à Marie CIETERS
Thierry DEPOORTERE, procuration à Alain BOS
François-Hubert DESCAMPS, procuration à Arnaud HOTTIN
Sylvain PEREZ, procuration à Luc FOUTRY
Carine GAU, procuration à Michel PIQUET
Gilda GRIVON, procuration à Olivier VERCRUYSE
Frédéric SZYMCZAK, procuration à Jean-Luc LEFEBVRE
Didier WIBAUX, procuration à Bruno RUSINEK
Luc MONNET, procuration à Joëlle DUPRIEZ

Absents excusés :

Yves LEFEBVRE, Philippe DELCOURT, Coralie SEILLIER, Thierry LAZARO, Michel MAILLARD, Jean-Paul VERHELLEN

Secrétaire de Séance : Valérie NEIRYNCK

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 27 mars 2023

Délibération CC_2023_068

**COMMISSION 4 - FINANCES - RESSOURCES HUMAINES - MUTUALISATION - VOIRIE -
BATIMENTS - ECLAIRAGE PUBLIC**

FINANCES

***Vote de l'affectation des résultats d'exploitation consolidée 2022 du Budget
Principal***

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2022,

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat, le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Vu l'avis de la Commission 4 - Finances, ressources humaines, mutualisation, voiries, bâtiments et éclairage public lors de sa séance du 20 mars 2023.

Le Conseil communautaire constate la présentation du compte administratif du budget principal de l'exercice 2022.

Oui l'exposé de son Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil communautaire :

DECIDE (par 46 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 46 VOTANTS) :

- ***D'affecter le résultat du Budget Principal de l'exercice 2022, comme suit :***

I - Détermination de l'excédent cumulé 2022 du Budget Principal

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Débit	Crédit
Dépenses réelles	44 082 611,25	
Dépenses d'ordre	3 779 357,89	
Recettes réelles		54 833 326,20
Recettes d'ordre		1 446 050,26
Solde 2022		8 417 407,32
Excédent antérieur reporté		12 179 520,82
Résultat cumulé Fonctionnement (a)		20 596 928,14

SECTION D'INVESTISSEMENT	Débit	Crédit
Dépenses réelles	15 429 254,33	
Dépenses d'ordre	2 184 561,36	
Recettes réelles		8 760 769,15
Recettes d'ordre		4 517 868,99
Solde 2022		-4 335 177,55

Excédent antérieur reporté		
Résultat cumulé Investissement (b)		-6 552 149,13
Total excédent cumulé 2022 (a+b)		14 044 779,01

II - Détermination du besoin de financement de la section d'investissement

	Débit	Crédit
R à R Dépenses	1 632 031,92	
R à R Recettes		895 269,00
Besoin de financement de la section d'Investissement	736 762,92	

III - Affectation de Résultat 2022

	Débit	Crédit
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé		7 288 912,05
001 Déficit d'investissement reporté		-6 552 149,13
002 Excédent de fonctionnement reporté		13 308 015,29
Total excédent 2022		14 044 779,01

IV - Présentation consolidée du Résultat 2022 avec Budgets Annexes

Excédant BP cumulé 2022 (a+b)	14 044 778,21
Solde budgets annexes Zones 2022	-3 904 371,17
RAR solde 2022 (recettes - dépenses)	-736 762,92
Résultat consolidé fin 2022	9 403 644,12

Détail des solde des budgets annexes des Zones

Zac centre village - La Neuville	0,00
Zac Le Nollart - Camphin-en-Carembault	0,00
Parc d'activités de la Croisette	0,00
Parc d'activités INNOVA'PARK	-1 913 676,79
Parc d'activités du Pont d'or	-603 985,15
Parc d'activités de Maraiche	-1 088 401,93
Parc d'activités du Moulin d'eau	-198 842,67
Parc d'activités Delta 3	-99 464,63
TOTAL Budgets Annexes Zones	-3 904 371,17

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
 Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
 Le Président,

Luc FOUTRY